mêmes caractères, couleur gris rougeâtre, surface aussi granuleuse (grosses granulations pour les deux reins). Ici la capsule s'enleva aussi facilement, moins sur certains points où elle était quelque peu adhérente. Le rein gauche était très petit. Pas plus d'hémorragie que pour le premier rein.

L'opération était terminée quelques minutes après 8 heures. Vers 4 heures de l'après-midi, je revis la malade. Elle avait été tranquille, n'avait plus eu de convulsion. Sa connaissance était complète. Ses réponses étaient nettes, précises. Je lui fis prendre un verre de lait qu'elle goûtait bien. La Sœur hospitalière cathétérisa la malade et ne retira qu'une cuillerée à soupe d'urine.

La malade passa une bonne matinéc. Il en fut de même de la soirée. Vers 7 heures, elle prit un autre verre de lait. A neuf heures le docteur Mercier me téléphona que la malade allait bien, et qu'il avait bon espoir. Tout à coup à 9½ heures survint une légère convulsion qui emporta la malade. La sécrétion urinaire ne s'était pas encore rétablie. On ne put pratiquer l'autopsie.

UNE ANOMALIE CONGENITALE DES VOIES URINAIRES. (1)

Par le Dr Z. RHÉAUME, Assistant Chirurgien à l'Hôtel-Dieu.

Les pièces anatomiques que j'ai l'honneur de présenter à cette Société sont celles d'une autopsie médico-légale que j'ai eu l'occasion de faire il y a à peu près un an, alors que j'exerçais la chirurgie dans la ville manufacturière de Valleyfield.

Il s'agissait d'un individu qui avait subi un violent traumatisme dans un accident de travail, et qui mourut quelques mois après.

Le coroner du district ayant ordonné une enquête pour fixer les responsabilités légales ou criminelles, toutes les parties intéressées (usine, assurance, poursuite et procureur-général) étaient représentées par un ou deux médecins; de sorte que nous étions sept confrères pour contrôler l'examen post-mortem.

La cause directe de la mort fut étiquetée: tuberculose pulmonaire.

Tous les organes, depuis l'encéphale jusqu'à l'abdomen, avaient été soigneusement examinés, et j'en étais rendu à l'appareil uri-

⁽l) Communication à la Société Médicale, séance du 7 mai 1907.